

Avis de non-responsabilité



Les prévisions et opinions émises dans cette présentation reflètent celles des présentateurs/auteurs seulement et ne reflètent en aucun cas celles de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) ou de l'une de ses sociétés affiliées. La présentation n'est pas endossée par la Bourse ou ses sociétés affiliées. Les informations contenues dans cette présentation, incluant les données financières et économiques, les cotes boursières ainsi que toutes analyses et interprétations de celles-ci, sont fournies à titre informatif seulement et ne doivent en aucun cas être interprétées dans toute juridiction comme étant un conseil ou une recommandation relativement à l'achat ou la vente d'instruments dérivés ou de titres sous-jacents ou comme étant un avis de nature juridique, comptable, financier ou fiscal. La Bourse et ses sociétés affiliées n'endossent ni ne recommandent les valeurs mobilières discutées dans cette présentation. La Bourse et ses sociétés affiliées recommandent que vous consultiez vos propres experts en fonction de vos besoins. Bien que ce document ait été conçu avec soin, la Bourse et/ou ses sociétés affiliées se dégagent de toute responsabilité quant à toutes erreurs ou omissions ou quant à votre utilisation de, ou confiance dans, l'information. La Bourse se réserve le droit de modifier ou réviser, à tout moment et sans avis préalable, le contenu de cette présentation. La Bourse, ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, employés et mandataires ne seront aucunement responsables des dommages, pertes ou frais encourus à la suite de l'utilisation de l'information apparaissant dans cette présentation.

“S&P ®” et “Standard & Poor’s ®” sont des marques de commerce enregistrées de McGraw-Hill Companies, Inc. et “TSX” est une marque commerciale déposée de TSX Inc. Les produits mentionnés dans cette présentation ne sont pas commandités, endossés, vendus ou promus par S&P ou TSX; et, S&P et TSX ne donnent aucune déclaration, garantie ou condition quant aux recommandations d'investir dans ces produits.





TMX

**Bourse de
Montréal**



TMX | **Bourse de
Montréal**



**Bourse de
Montréal**

Protéger un portefeuille d'actions américaines avec les options sur devises



Se couvrir à l'aide des options USX



- Plusieurs investisseurs canadiens détiennent des titres américains dans leur portefeuille.
- Ils font face à deux types de risque :
 - de marché
 - de devise



Qu'est-ce qu'une option sur devises?



- Porte sur une paire de devises.
- Représente un taux de change.
- Le contrat USX reflète la valeur du \$US/\$CAN.
- La valeur de 1 \$US en dollars canadiens.
- Le \$US est la devise de base.



Le risque de devise



- La valeur des titres américains en dollars canadiens diminue lorsque le \$US/\$CAN perd de la valeur.
- L'achat d'options de vente est une stratégie de couverture.
- Les pertes subies par la baisse du \$US/\$CAN sont compensées par les gains sur les options de vente.



Combien d'options faut-il acheter?



- Formule

$$\text{Nombre de contrats d'options} = \frac{\left\{ \begin{array}{l} \text{Montant des titres américains} \\ \text{Taille du contrat d'option} \end{array} \right\}}{\text{Delta de l'option}}$$



La couverture de portefeuille : un exemple



- Le portefeuille a une valeur de 50 000 \$US.
- $\$US/\$CAN = 1,06$
- Valeur USX = $1,06 \times 100 = 106$
- Option de vente à 2 mois ayant un prix de levée de 106 a un delta de 0,50.



La couverture de portefeuille : un exemple



$$\begin{aligned} \text{Nombre d'options de vente} &= \frac{\left\{ \begin{array}{c} 50\,000 \\ 10\,000 \end{array} \right\}}{0,50} \\ &= \frac{5}{0,50} \\ &= 10 \text{ contrats} \end{aligned}$$



La couverture de portefeuille : un exemple



- Achat de 10 options de vente à 2 mois ayant un prix de levée de 106.
- L'option se négocie au prix de 2,10 \$.
- Valeur d'un contrat = $2,10 \times 100 = 210$ \$
- Coût total = 210 \$ \times 10 = 2 100 \$



Le scénario d'une baisse du \$US



- La valeur initiale du portefeuille de titres américains en \$CAN est de 53 000 \$CAN.
 - $50\,000\ \$US \times 1,06$
- La valeur du portefeuille suite à une baisse du taux de change à 1,01 est de 50 500 \$CAN.
 - $50\,000\ \$US \times 1,01$
- La perte est de 2 500 \$CAN.



La valeur des options de vente USX à l'échéance



- Différence entre le prix de levée et le taux de change sur la paire \$US/\$CAN, fixé par la Banque du Canada à midi le jour d'échéance, multipliée par la taille du contrat d'option.

Valeur de règlement

$$= \frac{(\text{Prix de levée} - \text{Taux officiel}) \times 10\,000 \text{ \$US}}{1 \text{ \$US}} \times \frac{1 \text{ \$CAN}}{100 \text{ cents CAN}}$$

$$= (\text{Prix de levée} - \text{Taux officiel}) \times 100$$



La valeur des options de vente USX à l'échéance



Valeur de règlement

$$= (\text{Prix de levée} - \text{Taux officiel}) \times 100$$

$$= (106 - 101) \times 100$$

$$= 500 \$$$

- $500 \$ \times 10 \text{ contrats} = 5\,000 \$$
- $5\,000 \$ - 2\,100 \$ = 2\,900 \$$
- Le règlement s'effectue en espèces.



Le résultat de la couverture



- La valeur initiale du portefeuille de titres américains est de 50 000 \$US ou 53 000 \$CAN.
- Perte de 2 500 \$CAN à la suite de la baisse du taux de change.
- Après cette baisse, le portefeuille a maintenant une valeur de 50 500 \$CAN.
- Le profit sur les options de vente est de 2 900 \$CAN.
- La valeur nette du portefeuille est de 53 400 \$CAN.



Le scénario d'une hausse du \$US



- La valeur initiale du portefeuille de titres américains en \$CA est de 53 000 \$CAN.
 - 50 000 \$US X 1,06
- La valeur du portefeuille à la suite d'une hausse du taux de change à 1,12 est de 56 000 \$CAN.
 - 50 000 \$US X 1,12
- Le profit est de 3 000 \$CAN.



Le résultat de la couverture



- La valeur initiale du portefeuille de titres américains est de 50 000 \$US ou 53 000 \$CAN.
- Profit de 3 000 \$CAN à la suite de la hausse du taux de change.
- Après cette hausse, le portefeuille a maintenant une valeur de 56 000 \$CAN.
- Les options de vente expire sans valeur causant ainsi une perte de 2 100 \$CAN.
- La valeur nette du portefeuille est de 53 900 \$CAN.



